

Province de Québec, le 15 novembre 2011
Municipalité La Rédemption.

Mardi, le quinze (15) novembre 2011 se tenait à 20h45 au Centre municipal, la séance spéciale du conseil municipal de La Rédemption.

Étaient présents, madame Isabelle Dupont, mairesse, mesdames les conseillères : Madeleine Perreault, Patricia Lavoie et Brigitte L. Dupont ainsi que messieurs les conseillers suivants : Denis Soucy, Simon-Yvan Caron et Jean-Yves Deschênes. Les membres tous présents renoncent à l'avis de convocation (article 157 du code municipal) pour siéger sous la présidence de madame la Mairesse afin d'adopter la résolution suivante

Madame Nadine Roussy, directrice générale était aussi présente.

1. 11-269 Travaux réfection rang 8

CONSIDÉRANT que lors de la réalisation des travaux d'excavation, il est apparu évident que les pontages sont enfuis plus profondément;

CONSIDÉRANT que la profondeur des pontages excédait plus de 24" pouces

CONSIDÉRANT que lors de la réfection de l'accise du chemin dans le rang 8 , il est apparu nécessaire en fonction des travaux d'excavation précédents réalisés par l'entrepreneur , d'autoriser une excavation additionnelle et du rechargement en gravier additionnel et;

CONSIDÉRANT que le prix soumis pour ce nouveau puits est inférieur à 25 000\$ et qu'un tel contrat peut être donné de gré à gré;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder ainsi pour une saine administration dans les travaux de réfection potable;

CONSIDÉRANT que le coût réel des travaux est de 7 360.93 \$

Par conséquent, il est proposé par Madame Brigitte L. Dupont et résolu unanimement que le conseil de la Rédemption autorise le paiement de la facture # 1802 de l'Entreprises Excavation MC Beaulieu au montant de 7 360.93\$.

Mairesse,

D.g. sec./tré

2. 11-270 Fermeture de l'assemblée.

Il est proposé par Monsieur Denis Soucy, la fermeture de l'assemblée à vingt heures cinquante deux minutes.

Isabelle Dupont, mairesse

Nadine Roussy,